



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

*FO ESR est membre de la fédération FNEC FP-FO et de la confédération  
FORCE OUVRIERE, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la fonction publique d'État*

**Pour défendre vos droits et donner du poids à vos revendications**

**VOTEZ pour les collègues chercheurs, ingénieurs,  
techniciens, administratifs, présentés par FO ESR**

**Pourquoi voter pour la liste présentée par FO ESR ?**

- FO ESR se présente pour défendre les statuts des personnels et la liberté de recherche ...
- Le syndicat agit pour le maintien du CNRS comme organisme de recherche national, face aux menaces de mise sous la tutelle des grosses universités et des regroupements territoriaux.
- Les élus FO ESR dans les instances (locales ou nationales) alertent le syndicat en cas de "restructurations" des unités de recherche ... pour intervenir au plus tôt.
- Le syndicat agit pour défendre ce qui unit les personnels (augmentation générale du point d'indice) et s'oppose à ce qui les divise (primes RIFSEEP, mise en concurrence ...).
- La loi de programmation de la recherche (LPR) permet encore plus d'embauches de contractuels, en lieu et place de titulaires. Cela réduit aussi le nombre de promotions. Le syndicat FO ESR n'a jamais semé d'illusions sur une "bonne loi de programmation".

**SALAIRES : RATTRAPAGE DU POUVOIR D'ACHAT**

**FO ESR** n'est pas demandeur de primes et refuse d'opposer les différentes catégories : tous les personnels sont victimes du blocage du point d'indice, avec une perte de pouvoir d'achat de 21% depuis 2000.

Lorsque les primes existent (RIFSEEP), **FO ESR** demande le retour à des primes égalitaires fondées sur le corps et le grade. FO ESR refuse l'individualisation et la mise en concurrence des collègues, via la cotation des postes, qui est une source de risques psycho-sociaux (RPS).

**FO ESR** refuse de cautionner la création de primes individualisées pour les chercheurs et les enseignants-chercheurs (RIPEC), comme l'a fait pour les BIATSS le régime de primes RIFSEEP, dont FO ESR demande toujours l'abandon.

**FO ESR DEMANDE L'ABROGATION DE LA LOI DE PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE**

FO ESR n'a jamais semé d'illusions sur la loi de Programmation de la Recherche. Avec d'autres organisations syndicales, FO ESR exige son abrogation.

La LPR démultiplie le financement sur projets et étrangle la liberté de recherche. Elle institutionnalise la précarité (CDI de mission, *tenure track*, contractuels en lieu et place de personnels titulaires ...) dans la droite ligne de la loi de transformation de la Fonction publique qui supprime les CHSCT et les prérogatives des CAP en matière de mobilité et de promotions.

## RESTRUCTURATIONS DES UNIVERSITES : DANGER POUR LES STATUTS DES PERSONNELS

FO ESR intervient lorsque des règlements intérieurs d'UMR confèrent aux directeurs d'UMR un rôle hiérarchique (qui n'est pas le leur) ou un droit de veto sur les publications, contradictoires avec l'indépendance scientifique des chercheurs.

Dans le cadre des projets de fusions-restructurations des universités qui comportent une politique partagée de ressources humaines avec les organismes nationaux de recherche, FO ESR alerte sur le danger pour les statuts des personnels.

FO ESR refuse que la gestion des ITA soit confiée aux présidents d'université, dans une "logique d'agence de moyens" où les personnels sont considérés comme des intérimaires.

FO ESR s'oppose à la volonté du ministère de marginaliser l'évaluation par les pairs (Comité National, CNU) qui sont des obstacles aux "petits arrangements" locaux.

## AUSTERITE, CONDITIONS DE TRAVAIL, RETRAITES

- FO dénonce la suppression de postes dans les fonctions "support" et "soutien" à la recherche par mutualisation, externalisation, refonte de délégations régionales ...
- FO défend les collègues victimes de l'organisation actuelle du travail, qui ajoute de nouvelles tâches éloignées des missions pour lesquelles ils ont été recrutés.
- FO revendique des moyens pour la prévention des accidents du travail et des risques psychosociaux.
- FO demande la restauration du cadre du service public républicain et refuse « *toute politique d'austérité, qu'elle soit de droite, de gauche ou syndicale* » ... et toute remise en cause du Code des Pensions !

### En votant pour la liste FO au CA du CNRS, vous agissez pour :

- combattre contre toute forme d'évaluation hiérarchique des chercheurs
- revendiquer le retour à une évaluation des unités de recherche par le Comité National et la participation des représentants élus, ingénieurs et techniciens, aux entretiens avec les ITA lors des comités de visite.
- exiger la mise au concours de tous les postes vacants, et un réel plan de titularisation des non-titulaires qui le souhaitent, sans diminution des concours internes et externes.

Plus que jamais, la mobilisation des personnels est nécessaire.

Le vote Force Ouvrière est la garantie d'une véritable défense des personnels.

